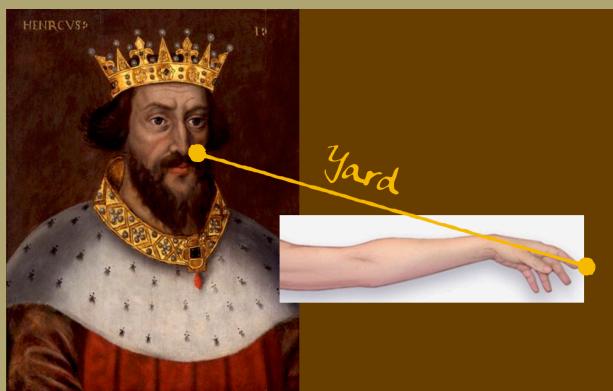


Si j'avais été Roi

Les mesures de longueurs varient selon les métiers et les terroirs. La constitution d'un étalon de mesure sera un progrès pour tous.

Si j'avais été Roi, je n'aurais peut-être pas écouté les scientifiques me dire qu'il fallait établir un étalon de mesure de distance basé sur la circonférence de la terre. Car la terre était-elle vraiment ronde ? Car les instruments de mesure des angles permettaient-ils la précision nécessaire dans la mesure d'un quarantième de cette circonférence ?



Si j'avais été Roi, j'aurais peut-être souhaité être plus proche des préoccupations de mes sujets, qui se servent plutôt de leurs bras et de leur pieds pour mesurer les distances. En tous cas, je n'aurais pas eu la prétention, comme mon cousin du XI^e siècle Henri Ier d'Angleterre, qui avait vu faire les marchands de tissu, de baser l'étalon de mesure sur la distance entre mon nez et le bout de mes doigts.

Alors, j'aurais proposé de chercher un étalon de mesure qui ait un rapport avec la brassée et avec le pas : le marin qui lève un cordage écarte ses bras pour engager chaque anneau du lasso ; les dimensions d'un champ peuvent s'apprécier en nombres de pas...

Pour que tous puissent continuer à évaluer la longueurs des cordages avec ses bras et les champs avec ses jambes, je demanderais à établir une mesure qui convienne aux petits autant qu'aux grands en espérant que l'on puisse définir une brassée étalon de même longueur qu'un pas étalon.

C'est pourquoi je demande au Service des Poids et mesures d'aller quérir auprès des Hôtels de Ville au moins 110 artisans dont l'art a affaire avec des cordages qu'ils ont l'habitude de lasser par brassée. Ces artisans viendront de plusieurs villes alentour.

Au champ de Mars, à chaque artisan, on donnera un cordage qu'il devra lasser en 16 brassées selon son habitude. Les seize brassées seront déroulées, tendues à plat depuis un point unique. L'extrémité de la sixième brassée définit l'emplacement d'un repère piqué en terre.

Dans le même temps, on demandera à faire 16 pas d'une marche ferme et l'on plantera un piquet au bout du dernier pas.

On aura ainsi deux fois 110 piquets fichés en terre, plus ou moins serrés les uns sur les autres à une distance voisine 16 brassées et de 16 pas.

On éliminera les 5 piquets les plus proches et les 5 piquets les plus lointains pour ne conserver que 100 piquets.

Si les piquets sont répartis ordinairement, on notera la position du 20ème piquet

Si les piquets sont regroupés sur une faible distance, on notera le début de cet agglomérat.

Si les piquets montrent plusieurs zones de regroupement, on notera la position du 20ème piquet.

Ce repérage permet de voir l'écart entre la petite brassée et le petit pas.

Un écart trop grand montre que la brassée et le pas ne sont pas des mesures compatibles.

Si l'écart est faible, l'extrémité de référence sera le milieu des deux.

Cette distance de référence de 16 brasses sera définie comme une distance royale de 16 mètres, que l'on divisera en 16, soit en deux, puis en deux, puis en deux, puis en deux, pour définir le mètre royal, appellation différente de brasse ou pas pour éviter les confusions avec les anciennes mesures.

Un atelier national graverà dans un marbre un trait horizontal de 1 mètre, avec un repère vertical tous les décimètres et un repère plus petit tous les centimètres. Cet étalon sera exposé à la vue de tous et encaissé dans un socle de protection contre toute dégradation ou vol.

Cet atelier aura la charge de fabriquer des piges rigides en métal de 1 mètre de longueur à la température de l'eau fraîche de printemps. Chaque pige portera un poinçon à chaque extrémité, qui attestera de la valeur royale.

Sur un côté, des repères tous les décimètres et tous les centimètres permettront de définir des mesures inférieures au mètre.

L'atelier des mètres étalon fabriquera aussi des chaînes de 10 mètres avec un stylot à chaque extrémité. Les anneaux de la chaîne seront calibrés au centimètre. Un anneau plus épais sera placé tous les mètres, avec un chiffre gravé de 1 à 9.

Les piges et les chaînes seront distribués dans tous les Hôtels de Ville qui en feront la demande écrite et à tous les groupes de 10 signataires avec mention de leur métier et de leur ville d'activité.

Dans le même temps, un édit sera proclamé et affiché, indiquant que tous les contrats des ministères publics exprimeront les mesures de longueurs ou distances en mètres, décimètres et centimètres, décamètres, hectomètres et kilomètres, permettant ainsi aux différentes parties de mieux contrôler les fournitures et travaux.

Ces grandeurs seront écrites en utilisant des abréviations et des décimales.

Ainsi :

- 1,55 m vaut 1 mètre et 55 centimètres
- 92,933 km vaut 92 kilomètres et 933 mètres
- 5,2 cm vaut 5 centimètres et 2 millimètres
- Une surface carrée de 2,3 m de côté vaut 5,29 m²
- Un récipient de 10 cm de largeur intérieure, 10 cm de longueur et de 10 cm de hauteur vaut 1000 cm³ ou 1 dm³, ou 0,001 m³. Rempli d'eau, il représente 1 litre et pèse 1 kg ou 1000 gr.
- Un récipient cubique de 1 m de côté représente un volume de 1m³, soit 1000 litres (1000 l) ou 1000 kilos (1000 kg) ou 1 tonne (1 t)

Par commodité de lecture, les nombres de plusieurs milliers ou millions, sont écrits en regroupant les chiffres par 3 à partir de la droite. Ainsi 3 521 292,12 représente 3 millions 521 milles 292 unités et 12 centimes.

Les additions proposent des nombres alignés verticalement à partir de la droite ou à partir de la virgule si un des nombres comporte des décimales.

Fecit Gildas Rex en l'an de grâce 2017.



<http://ertia2.free.fr>